

Réf. : MD / JC / MN / 2005-04-26

Mission Formation de l'Encadrement

Jacques CATHELINÉAU – Tél. 06 60 39 81 11
Chargé de mission Formation et Gestion de Carrière
Courriel : jacques.cathelineau@ffv.fr

Secrétariat : Michèle NAKAGIRI
Tél : 01.40.60.37.17 - Fax 01 40.60.37.37
Courriel : michele.nakagiri@ffv.fr

Aux Présidents de ligue

**à l'attention du responsable du
Comité Régional de Formation
(CRF)**

Paris, le 21 avril 2005

Objet Livret de certification de moniteur FFVoile

Madame la Présidente, chère amie,
Monsieur le Président, cher ami,

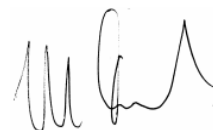
La formation et la certification des moniteurs occasionnels diplômés par la FFVoile évoluent sous la double pression d'un changement récent de la législation et d'une volonté d'amélioration qualitative du dispositif.

A la demande du Conseil de perfectionnement des formations de la FFVoile, le règlement du diplôme de Moniteur FFVoile a été actualisé, d'une part pour l'avenir immédiat (consolidation de la qualification « sécurité » conformément à la loi et la préparation d'un éventuel futur certificat de qualification de Moniteur occasionnel de voile) et, d'autre part, pour inscrire le diplôme fédéral dans la durée.

Vous trouverez ci-joint un exemplaire du règlement actualisé accompagné d'un exemplaire du livret de certification annoncé. En 2005, ce livret peut être utilisé par tous les formateurs volontaires (bon de commande joint). La généralisation interviendra en 2006.

Jacques CATHELINÉAU, chargé de Mission, et moi-même restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, chère amie, Monsieur le Président, cher ami, l'expression de mes cordiales salutations sportives.



Michel DUCLOT
Responsable de la Mission Formation de
l'Encadrement de la FFVoile

Copie : Mesdames et Messieurs les cadres techniques